

Réunion de l'Association de parents

17.03.2025

Compte-rendu



Personnes présentes:

- **AP** : Delphine, Julien, Arnaud, Conchin, Gilles, Géraldine, Gwennael
- **Ecole** : Mme Baudine, Mme Anne, Mme Hélène, Mme Barbara, Mme Mathilde, Mme Virginie Bodart, Mme Fisse

1. Concert des primaires du samedi 29 mars

Montage dans l'église: Mme Fisse ira chercher le matériel (podiums etc) à Nannine le mercredi matin avec le personnel communal. Pour le matériel son & lumière fourni par François, il y aurait besoin d'un coup de main de quelques parents le mercredi après-midi pour aller chercher le matériel à Jambes et aider à monter.

La répétition générale aura lieu le vendredi matin.

Au niveau des inscriptions, la limitation à 5 personnes par famille est problématique pour les parents, notamment les familles recomposées. Mme Fisse explique qu'il y a 250 places assises par représentation, ce qui fait 500 places au total pour une centaine de familles. La limitation à 5 personnes par famille semble la plus juste. Lors du spectacle il y a 2 ans, le nombre de places n'a pas posé problème. L'Association des parents trouve cette limitation un peu dommage étant donné l'ampleur du projet.

Bouké Media est venu filmer une répétition à l'école. Ils viendront aussi filmer la répétition générale et le concert pour préparer un reportage dédié à cet événement. L'école prévendra les parents de la date de diffusion du reportage et partagera également l'information sur les réseaux sociaux.

Concernant l'accueil des enfants dans la salle communale et la tenue du bar, l'AP enverra un Konecto aux parents cette semaine pour demander un petit coup de main (tranches d'1h + aide aux montage et démontage). L'AP s'occupe de la commande chez Hallet.

Mme Fisse signale que la salle communale est finalement payante (réception des clés le vendredi matin), ce qui ne devait pas être le cas. L'AP se renseigne, mais il est probable que le bar (et donc l'accueil et le retour des enfants) se fasse finalement dans l'école pour éviter une dépense inutile et supérieure à la recette estimée.

2. Conférence du 14 avril sur le harcèlement scolaire

L'organisation de la conférence sur le harcèlement scolaire à destination des parents est presque finalisée, en concertation avec le centre ReSis (ASBL spécialisée dans la lutte contre les souffrances et le harcèlement scolaire), l'école et le centre PMS.

Lors du sondage réalisé avant les vacances de détente, presque 40 personnes étaient fortement intéressées. Les inscriptions ont donc été ouvertes exclusivement aux parents de l'école dans un premier temps (25 inscrits ce lundi 17 mars). La salle du Conseil de la maison communale, où se déroulera la conférence, peut accueillir 70 personnes assises voire un peu plus si on ajoute des bancs. En fonction des inscriptions enregistrées fin mars, la conférence pourrait être ouverte à un public plus large de parents extérieurs à l'école si la capacité de la salle le permet. L'AP fera également une communication Facebook pour cet événement.

Pour rappel, l'AP prend intégralement en charge le coût de cette conférence gratuite pour les parents (420€) via la catégorie "projets" du budget approuvé en début d'année.

Suite au sondage, d'autres sujets de conférence ont été remontés par les parents: violences verbales, physiques, exclusion occasionnelle, jeux de bagarre, éducation positive, alimentation, estime de soi, la différence, les différents types d'intelligence, mais surtout beaucoup de demandes sur le sujet des **réseaux sociaux, de la gestion des GSM, d'internet, des écrans et médias** en général etc. Les institutrices confirment que les enfants sont confrontés aux réseaux sociaux (par exemple dans des jeux en ligne) et à internet de plus en plus tôt.

L'AP réfléchira à l'organisation d'une conférence sur ce sujet durant l'année scolaire prochaine.

Mme Fisse explique ensuite les différentes animations mises en place au niveau de l'école par rapport au sujet du harcèlement (pièce de théâtre, animations cyber harcèlement etc). Elle rappelle que TOUS les conflits et problèmes de harcèlement font l'objet d'un suivi par l'école. Suite au contact avec le Centre ReSis (dans le cadre de l'organisation de la conférence), elle s'est inscrite, ainsi que Madame Nathalie Goffaux (membre de la cellule bien-être du plan de pilotage de l'école) à une formation de 2 jours sur la Méthode de Préoccupation Partagée, qui est une méthode spécifique pour gérer et accompagner des problématiques de harcèlement (<https://www.centresisis.org/avec-les-parents-2/>). L'année prochaine, elle souhaite que les institutrices de primaire puissent également suivre ces formations. Une demande sera également faite à Récréagique pour que leur personnel y participe aussi.

Elle explique également qu'il y a une différence importante à faire entre les situations de harcèlement et des conflits ou violences ponctuelles. Les deux situations ne peuvent pas être prises en charge de la même manière. Elle rappelle également qu'un travail important de sensibilisation doit être fait à la maison.

A la question de savoir si l'école mettait toujours en pratique les accords toltèques, Mme Fisse répond que ces accords restent un principe de base à l'école et qu'ils sont systématiquement rappelés lors de conflits ou autre. Néanmoins, elle constate que les enfants connaissent bien la théorie (qu'ils ont retenu par coeur) mais qu'ils ont du mal à la mettre en pratique.

Géraldine mentionne une pièce de théâtre @harcèlements qui a été jouée sur Namur dans le courant du mois de janvier par la Compagnie Alvéole. Les comédiens invitent à la participation active des enfants en les faisant monter sur les planches pour qu'ils puissent rejouer des scènes avec les comédiens. Une manière ludique de passer de la théorie à la pratique.

Concernant le déroulé de la conférence du 14 avril:

- 19h30: Accueil et mot d'intro par l'AP
- 19h45: Conférence ReSis
- 20h45: Intervention de Mme Fisse et du centre PMS
- 21h: Questions-Réponses (animé par ReSis)
- 21h30: Clôture

L'AP rappelle que la conférence est à destination des parents. Il est demandé de ne pas venir avec ses enfants; le contenu ne leur étant pas forcément destiné. L'AP souligne la présence lors de cette conférence de l'équipe éducative, du Centre PMS et de Récréagique.

Géraldine et Julien expliquent également que le 2 avril, une après-midi de sensibilisation à destination des familles est proposée par le Conseil Communal des Enfants et le CRLB sur le thème du harcèlement.

3. Portes ouvertes & marche parrainée du jeudi 24 avril

L'affiche pour les portes ouvertes est déjà présente sur le site web de l'école. L'école fera une communication Facebook rapidement.

La marche parrainée aura lieu dans le courant de la semaine, sans doute le vendredi pour éviter de surcharger la journée du jeudi. Comme convenu, les enfants iront marcher avec leurs institutrices et c'est l'école qui organisera le parrainage.

4. Fancy Fair

Mme Fisse demande si l'AP est d'accord de coordonner la Tombola (elle a déjà été contactée par le Bowling de Gembloux qui offre des entrées gratuites). L'AP répond positivement et organisera la centralisation de la liste des commerçants et le dispatching auprès des parents et institutrices pour collecter des lots.

L'AP est également sollicitée pour refaire des brochettes de bonbons.

La commande du matériel "bar" a déjà été réalisée par Katherine, qui verra directement avec Mme Baudine pour la commande des boissons.

Suite à une demande de Mme Mathilde, l'AP rappelle qu'un budget de 2,50€ par enfant a été prévu en début d'année pour les costumes/décors/accessoires de la Fancy Fair.

5. VTT du 12 octobre 2025

Une réunion spécifique pour revoir les parcours a eu lieu le 18 février. Quelques nouveautés sont proposées:

- Changement de sens pour permettre aux distances intermédiaires (35-45km) d'explorer le bois du côté de Spy et ne pas terminer sur le segment aérodrome-autoroute (qui est moins fun) et donc terminer par le domaine d'Arthey.

- Changement de sens éventuel également pour les petits parcours (10-16-25km)
- Discussions aussi sur d'autres manières de traverser autoroutes et N4 via le Bois de Neverlée
- De nouveaux endroits seraient dès lors nécessaire pour les ravitos: Soye, Malonne, Floriffoux

Une nouvelle réunion plus globale sera prévue en juin.

Des réflexions pour impliquer davantage les maternelles dans le projet VTT ont été menées, comme par exemple une collaboration avec l'ASBL Kids Cool pour l'apprentissage du vélo à 2 roues.

Les animations à destination des enfants de primaire sont organisées par APPER (éducation à la Mobilité et Sécurité routière).

6. Etat des lieux du budget de l'AP

Un point a été fait sur l'état du budget de l'AP. A ce jour, les dépenses pour l'école et les enfants respectent le budget voté en Assemblée Générale en début d'année et sont les suivantes:

- Pour les classes:
 - P4: 470,20€ Musée Magritte
 - P1-P2: 136,50€ Musée Folon
- Pour les projets/événements de l'école:
 - Spectacle de "M. Toulmonde": 576€
 - Chocolats de Saint-Nicolas: 725€
 - Matériel Temps de Midi Zens: 13,55€
 - P5-P6: 2500€ classes de neige

Pour rappel, les différentes activités des classes sont financées par l'AP dans le cadre du forfait de 15€/enfant décidé en Assemblée Générale (à l'exception de l'intervention pour les classes vertes, de mer, de neige qui font l'objet d'un budget séparé). A cela s'ajoutent d'autres budgets spécifiques également prévus en début d'année (Saint-Nicolas, Pâques, Fancy Fair, projets divers).

Plusieurs animations par classe sont programmées pour ce second semestre de l'année 2024-2025 :

- Maternelles : deux sessions avec les Jeunesses Musicales
- M2-M3 : sortie au lac de Bambois (223,50€)
- P4-5-6 : animations Jeunesses Musicales
- P1-2-4 : sortie à l'Adeps en juin

Une journée sportive P5-P6 regroupant l'ensemble des écoles de la Bruyère sera également organisée fin juin au centre sportif à Emines, à l'initiative des professeurs de gymnastique de ces écoles.

D'un autre côté, aucune information n'a été reçue par rapport à une possible organisation du cross de la croix-rouge, comme cela avait été le cas l'année dernière.

En termes de dépenses à venir:

- Conférence harcèlement: 433.50€

- Concert primaires: 1,900€
- Oeufs de Pâques: 627 €
- Suite formation secourisme pour l'équipe éducative: 300€
- Soutien aux classes vertes: 1,230 €

7. Divers

- Pâques: l'école organisera une chasse aux oeufs le vendredi 18 avril. Les P5-P6 s'occuperont de mettre les oeufs pour les plus petits. L'AP achètera des œufs comme chaque année. Il est demandé de ne prendre qu'une seule sorte d'oeufs, de préférence les Milka, qui plaise beaucoup aux enfants. Mme Fisse reviendra vers l'AP avec le nombre exact d'enfants.
- L'AP explique qu'elle a été invitée à participer à la Commission Communale de l'Accueil (CCA), qui doit être renouvelée pour les 6 prochaines années. Le rôle de la CCA est la concertation, la coordination et l'impulsion de nouvelles idées pour l'accueil en dehors du temps scolaire (par exemple: avant ou après l'école, pendant les vacances et les journées pédagogiques...) dans la commune. La CCA regroupe des représentants du conseil communal, des écoles, des parents, des associations en charge de l'accueil d'enfants sur La Bruyère (Récréagique, CRLB, etc) et des institutions en lien avec l'enfance.
Une réunion d'information, organisée par la commune, aura lieu le 18 mars et Julien y participera au nom de l'AP. La CCA sera mis en place dans les semaines qui suivent.
- L'AP propose à l'école de participer au concours "j'accueille la nature dans mon école" organisé par la Bibliothèque-Ludothèque de La Bruyère. L'école pourrait y participer pour notamment valoriser les projets déjà mis en place sur cette thématique (potager, école du dehors, culture de champignons etc). Mme Fisse explique que l'agenda est déjà bien rempli et que les journées sont bien chargées pour le moment entre le concert, la préparation des portes ouvertes, la fête des mamans et la Fancy Fair qui arrive. L'équipe éducative en discutera prochainement et prendra une décision quant à une participation éventuelle.
- Une vente de lasagnes de chez Schmets Délicatesse a été lancée pour les classes de mer des P3-P4 de l'année prochaine.
- Temps de Midi Zens: Mme Fisse demande quelques photos pour mettre sur le site web de l'école, en vue des portes ouvertes du 24 avril. De manière générale, ce serait également chouette de communiquer sur Facebook les projets réalisés durant les temps de midi zens (par exemple une video réalisée en stop motion).
- Les peintures sur les portes des armoires du réfectoire seront effectuées pendant la semaine du 27 mars, sous l'impulsion des stagiaires et de leurs projets de street art et de biodiversité.
- Les dates des repas de fin d'année sont connues et seront diffusées prochainement aux parents:
 - Maternelles: 02/07
 - P1-P2: 26/06 - souper classes vertes
 - P3-P4: 27/06 - pains saucisse
 - Soirée P5-P6: 27/06 - nuit à l'école pour les enfants, sans parents
- La prochaine réunion sera organisée le 15/05/2025 à 20h à l'école.